



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 11 Mars 2024 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Jean-Guy Brousseau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

2024-03-35

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19 h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024
6. Avis de motion pour règlement sur les démolitions des immeubles patrimoniaux
7. Résolution pour soumission de Fleet Sound and Lighting pour Micro
8. Résolution pour adopter Chemin des Hurons
9. Résolution pour Groupe L
10. Résolution pour mandater Edgar Spring pour les quais municipaux
11. Résolution pour plaque pour camion d'incendie
12. Résolution pour habit de pompier
13. Résolution pour botte de pompier
14. Résolution pour adopter le budget provisoire
15. Résolution pour Invitation avec Loisir sport Outaouais
16. Résolution pour octroi pour patinoire
17. Résolution pour octroi pour employé
16. Adoption des listes de compte payés et payable
18. Période de question
19. Nouvelle des membres du conseil
20. Varia
- 21A. résolution pour bourse du Pontiac
- 21B. Résolution pour Grand-Calumet construction Inc.
- 21C. Résolution pour Thermo pompe pour salle municipale
22. Prochaine séance.
23. Clôture de la séance

2024-03-36

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Maire Jean-Louis Corriveau article 7	19:07 à 19 :10
Cr Guylaine La Salle article 9	19 :11 à 19 :13
Cr Louise Grenier articles 16 et 17	19 :20 à 19 :25

5. Adoption du procès-verbal de la séance 12 février 2024

2024-03-37

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 12 FÉVRIER 2024

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que le

procès-verbal de la séance du 12 février 2024 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Avis de motion pour règlement sur les démolitions des immeubles patrimoniaux

2024-03-38

RÉSOLUTION POUR RÈGLEMENT SUR LES DÉMOLITIONS DES IMMEUBLES PATRIMONIAUX

Avis de motion par Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'adopter le règlement sur les démolitions des immeubles patrimoniaux;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime

Non Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

5 pour

1 contre

7. Résolution pour soumission de Fleet Sound Lighting pour Micro

2024-03-39

RÉSOLUTION POUR SOUMISSION DE FLEET SOUND LIGHTING POUR MICRO

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal demande pour un prix pour des micros pour la salle municipale;

CONSIDÉRANT QUE Fleet Sound Lighting a donné un prix pour micro pour la salle municipale au montant de \$7505.38;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette d'accepter la soumission de Fleet Sound Lighting au montant de \$7505.38 pour les micros pour la salle municipale et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

8. Résolution pour adopter Chemin des Hurons

2024-03-40

RÉSOLUTION POUR ADOPTER CHEMIN DES HURONS

CONSIDÉRANT QUE le Chemin des Hurons est déjà inscrit à la toponomie du Québec;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la Conseillère Guylaine La Salle appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur de nommer un chemin Des Hurons dans la zone 18 et unanimement résolu;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

9. Résolution pour Groupe L

2024-03-41

RÉSOLUTION POUR GROUPE L

CONSIDÉRANT QUE le Groupe L a fait une demande pour un local pour les rencontres de leur comité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil offre le 8 rue Brizard au Groupe L pour leur rencontre;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de donner accès au Groupe L pour avoir les rencontres au 8 rue Brizard et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

10. Résolution pour mandater Edgar Spring de Grand-Calumet Construction pour les quais municipaux

2024-03-42

RÉSOLUTION POUR MANDATER EDGAR SPRING DE GRAND-CALUMET CONSTRUCTION POUR LES QUAIS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut mandater Edgar Springs de Grand-Calumet Construction pour mobilisation et démobilitation des quais municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la mobilisation et démobilitation sera sur la descente sur le chemin des Outaouais et la descente chemin Algonquin au montant est de \$6 266.15.

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier de mandater Edgar Spring Grand-Calumet Construction de faire la mobilisation et démobilitation des quais au montant de \$6 266.15 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

11. Résolution pour plaque pour camion d'incendie

2024-03-43

RÉSOLUTION POUR PLAQUE POUR CAMION D'INCENDIE

ATTENDU QUE le service d'incendie BGCP demande de remplacer le matériel pour une plaque d'aluminium pour empêcher la saleté et le froid de faire du dommage à la pompe;

ATTENDU QUE le service d'incendie BGCP a demandé à Shawn Routledge et Bowers pour un prix pour faire la plaque la seule estimation était de Shawn Routledge au montant de \$400.00+taxes;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette d'accepter l'offre de pour la plaque d'aluminium de Shawn Routledge au montant de \$400.00+taxes et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

12. Résolution pour habit de pompier

2024-03-44

RÉSOLUTION POUR HABIT DE POMPIER

ATTENDU QUE le service d'incendie BGCP demande d'acheter un habit de pompier pour la nouvelle pompière;

ATTENDU QUE le conseil approuve d'acheter l'habit de pompier au montant de \$3600+taxe;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'acheter un nouvel habit de pompier au montant de \$3600+taxe et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers
Présent-e-s**

13. Résolution pour botte de pompier

2024-03-45

RÉSOLUTION POUR BOTTE DE POMPIER

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie BGCP demande la permission d'acheter une paire de botte pour pompier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve d'acheter une paire de botte pour pompier au montant de \$120.00+taxes;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyer par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur d'acheter les bottes au montant de \$120.00+taxes et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

14. Résolution pour adopter le budget provisoire 2024 de l'OH Pontiac

2024-03-46

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE BUDGET PROVISOIRE 2024 DE L'OH PONTIAC

copie du budget provisoire 2024 de l'OH Pontiac pour adoption;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur d'adopter le budget provisoire 2024 pour l'OH Pontiac pour la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

15. Résolution pour Invitation avec Loisir sport Outaouais

2024-03-47

RÉSOLUTION POUR INVITATION AVEC LOISIR SPORT OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a reçu une invitation de Loisir Sport Outaouais pour un rendez-vous pour le loisir rural;

CONSIDÉRANT QUE l'invitation s'adresse au conseil le 1, 2 mai 2024 au montant de \$200 par participant;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'envoyer ceux qui sont intéressé d'aller au montant de \$200 chacun, payer le kilométrage et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

16. Résolution pour octroi pour patinoire

2024-03-48

RÉSOLUTION POUR OCTROI POUR PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet fait une demande auprès d'Emploi Québec pour une subvention salariale pour embaucher une animatrice pour le Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'animatrice qui travaille au Centre des Loisirs serait intéressé de continuer le travail;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur de faire une demande auprès d'Emploi Québec pour une subvention salariale pour embaucher une animatrice pour le centre des Loisirs et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2024-03-49 **17. Résolution pour subvention salariale pour employé**
RÉSOLUTION POUR SUBVENTION SALARIALE POUR EMPLOYÉ
ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet veut faire une demande auprès d'Emploi Québec pour une subvention salariale pour un(e) employé(e) pour la voirie;
PAR CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle de faire une demande auprès d'emploi Québec pour une subvention salariale pour un emploi pour la voirie et unanimement résolu.
Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.
Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2024-03-50 **18. Adoption des listes de comptes payés et payables**
ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES
CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :
Prélèvement et facture payé durant mois \$153 053.34
- Salaires totalisants \$28 401.88 ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$181 437.22
Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.
Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

19. Période de question

Ouverture 19 :23 et fermeture 20 :08

20. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Madame la conseillère Louise Grenier

Conseillère Grenier dit que nous avons de l'équipement pour Club Age d'or

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Conseillère Turgeon dit qu'il y a un bal des pompiers le 23 mars 2024

21.Varia

21.A Résolution pour bourse du Pontiac

2024-03-51

RÉSOLUTION POUR BOURSE DU PONTIAC

ATTENDU QUE Bourses du Pontiac fait une demande auprès de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet pour un don;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur de faire un don auprès Bourses du Pontiac au montant de \$100.00 et résolu unanimement.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

21.B Résolution pour Grand Calumet Construction Inc.

2024-03-52

RÉSOLUTION POUR GRAND CALUMET CONSTRUCTION INC.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand- Calumet font des réparations au mur de soutènement nous avons mandater Grand-Calumet Construction Inc pour les travaux au 2 rue Brizard;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet a reçu une facture de Grand-Calumet Construction Inc au montant de \$140 461.89 pour les bloques pour le mur de soutènement au 2 rue Brizard;

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de payer le montant de \$140 461.89 pour les bloques pour le mur de soutènement au 2 rue Brizard et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

21.C Résolution pour Thermo Pompe pour salle municipale

2024-03-53

RÉSOLUTION POUR THERMO POMPE POUR SALLE MUNICIPALE

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet demande pour un prix pour thermo pompe pour la salle municipale;

ATTENDU QUE la municipalité a fait des demandes auprès T.J. refrigeration Inc. et Groupe Boisvert construction;

ATTENDU QUE le montant des estimations est de T.J. Refrigeration \$53 627.20+taxes et Groupe Boisvert Construction \$45 070.20 taxes inclus.

PAR CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'accepter le montant du Groupe Boisvert construction au montant de \$45070.20 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

22. Prochaine séance

08 avril 2024

23. Clôture de la séance

2024-03-54

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de clore la présente séance à 20 :20

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale